



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

4.2 Objectifs du projet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux



4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement



4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).



4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /



Signature du (des) demandeur(s)

Demande au cas par cas	
1 Intitulé du projet	Projet de construction d'un bâtiment "Immeuble OTTAWA" - 26 rue des Solets 94150 Rungis
2.2 Personne morale	Type de société : SA
3 Catégories applicables	Construction d'un bâtiment d'activité en R+4, ayant une SDP de 18 000 m ² L'emprise au sol du bâtiment sera de 7 115 m ²
4.1 Nature projet	<p>Projet de construction d'un bâtiment "Immeuble OTTAWA" localisé entre les rues d'Arcueil, des Solets et de Monthléry à Rungis (94). L'accès se fera depuis la rue de Monthléry, via la voie Pl de la Seine.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La surface du terrain disponible pour cette nouvelle construction est de 10713 m² - Le Terrain est actuellement non bâti, auparavant ce terrain accueillait un immeuble d'activité et un parking semi enterré qui ont été démolis en 2011. - Le bâtiment sera affecté à une activité industrielle composé de 4 niveaux à double hauteur, au cœur de chaque niveau est implanté un étage intermédiaire dans lesquels sont positionnés les bureaux d'accompagnement essentiels à l'activité industrielle : vestiaires, tisanerie, espaces de repas - La SDP développée sera de 18 000 m² - La surface de pleine terre réalisée sur l'ensemble de l'ilot de constructibilité (dont la surface est de 25 074m²) sera de 30% de la surface de l'ilot soit une surface de 7 528 m² - L'emprise au sol du bâtiment sera de 7 115 m² - Les toitures terrasses seront largement plantées et comprendront des surfaces d'espaces verts correspondant à plus de 53% de l'emprise au sol du bâtiment - La hauteur du bâtiment est de 29.95 m. <p>Il y a quelques arbres à hautes tiges dans la bande de recul de 10 m qui seront conservés et intégrés à la forêt urbaine méthode Miyawaki que nous comptons réaliser dans le cadre du projet.</p>
4.2 – Objectifs projet	<p>Le projet « OTTAWA » prévoit la construction d'un bâtiment « d'activités », correspondant à de l'industrie, et de bureaux d'accompagnement, essentiels à l'activité industrielle, situés dans les étages intermédiaires (décomposé comme suit : activité 14 230 m² et bureaux liés 3 770 m²) et un parc de stationnement en superstructure.</p> <p>Le projet s'inscrit dans un objectif de sobriété énergétique fort, nécessitant une conception transverse portant à la fois sur une performance optimisée du bâti et des systèmes mis en œuvre. Le bâtiment sera certifié Breeam Very good ou Excellent.</p>

	<p>Les locaux d'activités en étages sont desservis par des rampes accessibles aux véhicules de 10 tonnes. Ce bâtiment comprendra environ 190m² de panneaux solaires en toiture qui permettront d'alimenter les parties communes de l'immeuble. Matériaux : les façades sont revêtues de panneaux sandwichs ou de bardage nervurés en métal et certaines d'entre elles seront habillées d'éléments en résine de bois ayant un label biosourcé. Les cheminements piétons des terrasses accessibles sont en platelage bois composite fabriqué en France, 100% recyclable, issu du recyclage de bois éco-géré.</p> <p>De nombreux aménagements paysagers sont prévus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Création d'une forêt urbaine méthode Miyawaki sur les espaces verts longeant les façades Sud et Ouest et qui comprendra les arbres et plantations existantes le long de la rue des Solets. Sur une surface d'environ 1300m² ○ Sur les balcons des niveaux intermédiaires sont prévus des jardinières plantées d'arbustes sur 70cm de terre pour une surface d'environ 290m² ○ En terrasse sont prévus aussi des espaces verts qui se développeront sur 65cm d'épaisseur de terre sur une surface d'environ 3400m² ○ Dans l'ensemble sur le bâtiment et dans son environnement direct seront créées environ 7 528m² d'espaces verts
<p>4.3.1 – phase travaux</p>	<p>Sur l'emprise de la parcelle, il sera prévu de débroussailler. et la couche superficielle de terre végétale sera décapée (épaisseur en fonction des sondages de sols). De même il sera procédé à une purge de toutes les matières impropres et à portance insuffisante compris évacuation à la décharge par l'entreprise SEMOFI. Les terres végétales seront mises en dépôt sur le site avec souci de réemploi pour les espaces verts. Réalisation de démolitions des sols en place ainsi que des terrassements pour la réalisation de la plateforme des nouveaux réseaux, cheminements.</p> <p>Une étude géotechnique a été commandé par ICADE, dont le suivi est assuré par le Bureau d'études Structure TERRELL.</p> <p>Les produits de décapage et de terrassement en fonction de l'étude géotechnique seront évacués à la décharge appropriée. Après réalisation des plates-formes, les mouvements de terre seront effectués par des remblais d'apport pour rattraper les différences de niveaux entre les bâtiments et le terrain naturel.</p> <p>Une charte chantier vert est prévue dans le cadre de la certification BREEAM avec recherche de dispositif économe en eau et énergie pour la base vie, valorisation des déchets de chantier à minima supérieur à 70%.</p> <p>Durée prévisionnelle des travaux : 18 mois</p> <p>Phase de construction du bâtiment :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le bâtiment sera réalisé en structure béton pour répondre aux contraintes de stabilité au feu nécessaires. –Les planchers seront CF 2H et devront supporter des charges importantes. –La structure sera de type poteaux/poutres pour libérer les espaces intérieurs. –Les locaux d'activités seront chauffés à 11.9 °C grâce au chauffage urbain passant à proximité - Les façades légères seront en charpente métallique avec des revêtements métalliques ou en éléments de résine de bois biosourcés

	-Les travaux seront de technique courante														
4.3.2 – phase exploitation et de démantèlement	<p>Ce bâtiment développe une SDP de 18 000 m² et sera divisible en 27 lots différents. Le bâtiment est orienté Nord/Sud.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les aires de manœuvre et de livraison seront positionnées face à la rue des Solets ; - Ces aires de livraison sont desservies par une rampe en béton suffisamment dimensionnée pour recevoir et permettre le croisement des camionnettes de livraison ; - Les espaces de bureaux d’accompagnement, seront positionnés face à l’immeuble de bureaux existant « Le Québec ». Des balcons permettront aux locataires d’avoir un accès à l’air libre ; - L’immeuble disposera aussi de 4 halls permettant la desserte toute hauteur de tous les niveaux et de tous les locataires. Ces halls seront desservis par un passage piétons réalisé en matériaux filtrants de type végétal ou similaire. <p>En phase démantèlement, le bâtiment restera en place, il n’y aura pas de changement d’usage. De plus de nombreux éléments pourraient être recyclés. Tous les éléments intérieurs : portes, équipements, sanitaires, chemins de câbles, faux plafonds, équipements techniques pourront être fournis à des filières de réemploi. Les façades métalliques sont démontables et suivront les mêmes filières</p>														
4.5 Dimensions et caractéristiques	<p>SDP de 18 000m²,</p> <table border="1" data-bbox="435 1133 970 1361"> <thead> <tr> <th>Grandeurs caractéristiques du projet</th> <th>Valeurs m²</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>R+3</td> <td>4 091</td> </tr> <tr> <td>R+2</td> <td>3 618</td> </tr> <tr> <td>R+1</td> <td>3 866</td> </tr> <tr> <td>RDC</td> <td>4 813</td> </tr> <tr> <td>Espaces communs</td> <td>1 612</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>18 000</td> </tr> </tbody> </table> <p>nombre de places de parking : au total 180 places (non accessible au public). 78 places de stationnement VL sont prévues dans le parking silo intégré à la structure du bâtiment, le restant des places est récupéré sur l’immeuble voisin situé dans la même unité foncière « le Québec », excédentaire en places de parking.</p>	Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs m ²	R+3	4 091	R+2	3 618	R+1	3 866	RDC	4 813	Espaces communs	1 612	TOTAL	18 000
Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs m ²														
R+3	4 091														
R+2	3 618														
R+1	3 866														
RDC	4 813														
Espaces communs	1 612														
TOTAL	18 000														
6 .1 Ressources	<p>Pour le réemploi des terres existantes : une analyse de la couche supérieure des terres existantes (sur 30cm) sera faite pour déterminer si elle est apte à être récupérée comme terre végétale pour les espaces verts futurs.</p> <p>Phase chantier : Des bacs de rétention seront mis en place pour le stockage de liquides polluants. Les effluents collectés devront ensuite être dirigés vers des entreprises spécialisées ou traités sur le site avant d’être rejetés dans le réseau d’eaux usées</p>														

	Phase exploitation : aucun prélèvement d'eau dans le milieu naturel n'est nécessaire au projet. Le bâtiment sera raccordé au réseau public de distribution d'eau potable existant.
6.1 Milieu naturel	Le projet se situe sur une friche sur le parc Paris-Orly de Rungis. Auparavant dans les années 70 le site accueillait un immeuble d'activité et un parking semi enterré. Depuis, l'ensemble a été démoli, le site représente actuellement une pelouse, ouverte sur les rues à proximité. Des investigations sur les sols et les eaux souterraines sont en cours par SEMOFI.
6.1 Risques	D'après Géorisques, le projet est concerné par un risque moyen de retrait-gonflement des argiles. Une étude géotechnique est assurée par le Bureau d'études Structure TERRELL. La construction du bâtiment sera réalisée selon les recommandations de cette étude.
6.1 Emissions	Aucun rejet à l'air ne sera émis par le projet, hormis les quelques véhicules de salariés se rendant sur leur lieu de travail. L'emploi de véhicules électriques sera privilégié pour réduire les rejets atmosphériques
6.1 Emissions	Le projet engendrera des rejets eaux sanitaires usées. Les EU seront rejetés dans le réseau d'assainissement public existant. Les eaux pluviales seront au maximum du possible infiltrées à la parcelle en fonction des capacités d'infiltration du sol. En cas de surplus, les eaux pluviales non infiltrés et non récupérées pour l'arrosage des espaces verts sera rejeté dans le réseau communal en respectant le débit de fuite réglementaire de 2l/s/ha. Les EP voieries passeront auparavant par un séparateur hydrocarbure Des noues de rétention sont prévues en fonction de l'étude géotechnique réalisée Par SEMOFI.
6.1 Emissions	Le projet engendrera principalement des déchets type papier, bois, carton ; des prestataires seront missionnés pour la gestion, le recyclage ou l'élimination des déchets.
6.5 - Mesures	Mesures avant chantier / en cours : Un diagnostic a été réalisé par la société SEMOFI. Lors duquel il a été réalisé 4 sondages à 2m max de profondeur (pas de niveau en infrastructure). Pour chaque sondage, des mesures semi-quantitatives des gaz du sol au moyen de la technique Dräger ont réalisées afin de détecter la présence de polluants volatils. Il a aussi été installé 2 sondages en piézairs crépinés entre 1 et 2m de profondeur pour contrôler la qualité chimique des gaz du sol sous le niveau bas du projet. Suite à ces investigations, le rapport final indique <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'absence de contamination significative des sols au droit de l'ensemble des sondages réalisés (cohérent avec l'absence d'indice de contamination). Par ailleurs, un sondage ST3 a été réalisé au niveau de l'ancien sondage S5, réalisé par AXE Environnement, où il avait été mis en évidence un impact en hydrocarbures.

En cohérence avec les investigations menées en 2013 par SEMOFI autour de S5, les résultats analytiques indiquent l'absence de contamination en hydrocarbures au droit de ST3.

Le piézomètre sur site n'a pas été retrouvé, une nouvelle pose de piézomètre est donc en cours par la société SEMOFI.

Mesures en phase chantier :

Lors du chantier des dispositifs seront mis en place pour atteindre le zéro rejet :

- Utiliser des huiles de décoffrage peu polluantes
- Des bacs de rétention seront mis en place pour le stockage de liquides polluants
- Les effluents collectés devront ensuite être dirigés vers des entreprises spécialisées ou traités sur le site avant d'être rejetés dans le réseau d'eaux usées.
- Pour les rejets dans l'air, les mesures minimales suivantes seront prises par toutes les entreprises :

- Arrosage des sols poussiéreux, (voir solution d'économie d'eau)
- Nettoyage journalier des voiries et du chantier,
- Aspiration des poussières,
- Réduction des démolitions par une bonne préparation du chantier,
- Interdiction des brûlages,
- Mettre en œuvre les moyens nécessaires pour éviter les salissures liées aux véhicules à l'extérieur du chantier (débourbeur, nettoyage au jet...)
- Intégration de ces contraintes au plan d'installation de chantier et aux procédures de mise en œuvre.

Également, en phase chantier un suivi environnemental sera réalisé conformément aux exigences de la certification BREEAM recherchée par le projet. Des reporting mensuels seront réalisés par les entreprises sur leur démarche environnementale en phase chantier

Mesures en phase exploitation :

L'emploi de véhicule électrique sera privilégié pour réduire les rejets atmosphériques.

Un séparateur hydrocarbures sera installé sur le site, pour les eaux pluviales des toitures et parking, avant rejet dans le réseau communal.

Les déchets produits sur le site (papier, bois, carton) seront gérés par des prestataires missionnés pour la gestion, le recyclage ou l'élimination des déchets.

Le projet n'est pas source de bruit en phase exploitation. Nous sommes accompagnés dans nos études par le bureau Acoustique Conseil.

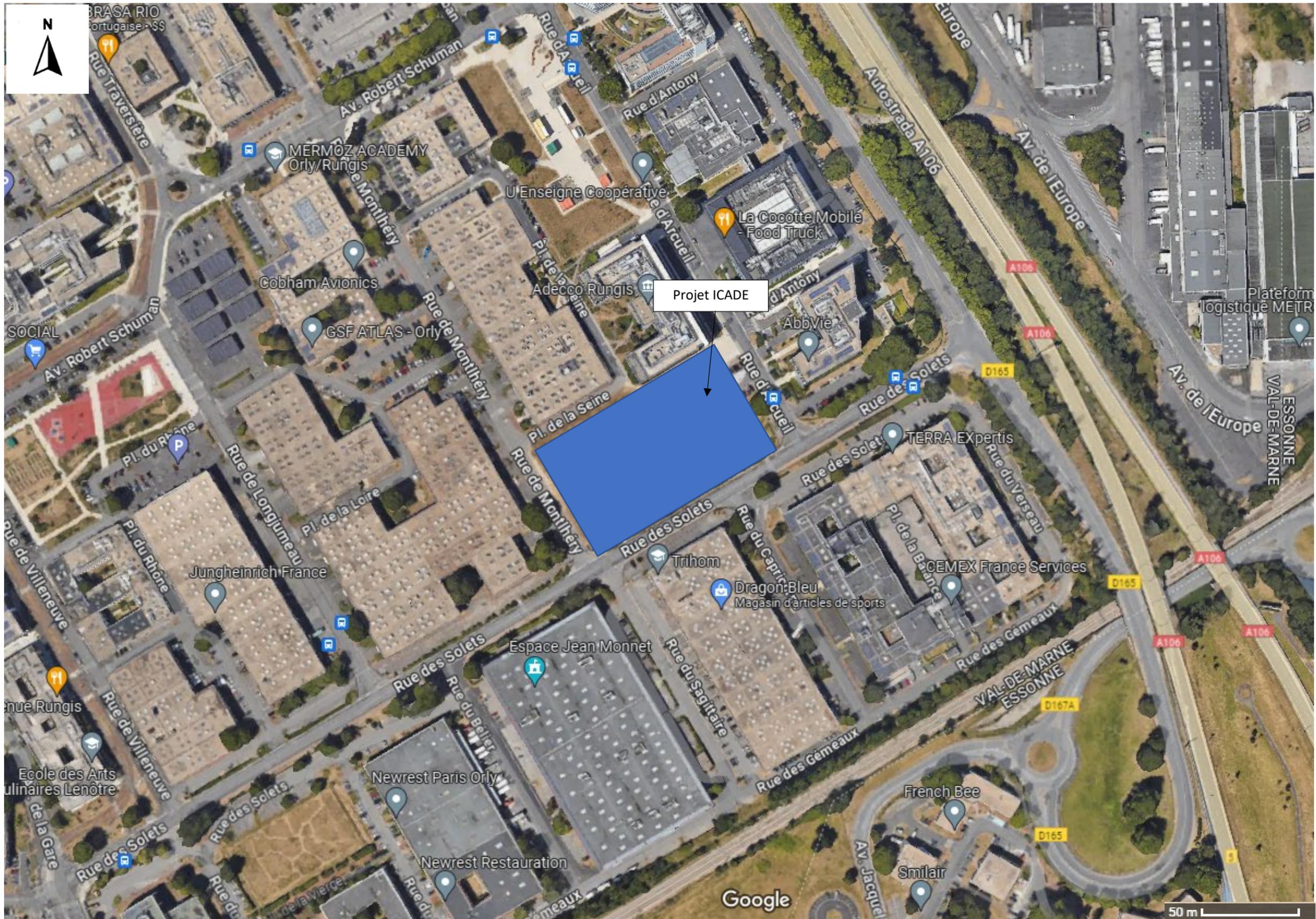
Le projet sera éclairé uniquement pendant les heures de travail. Aucune activité ne sera réalisée de nuit

Afin de limiter le phénomène d'îlots de chaleur et d'apporter une continuité de la biodiversité locale, de nombreux aménagements paysagers sont prévus :

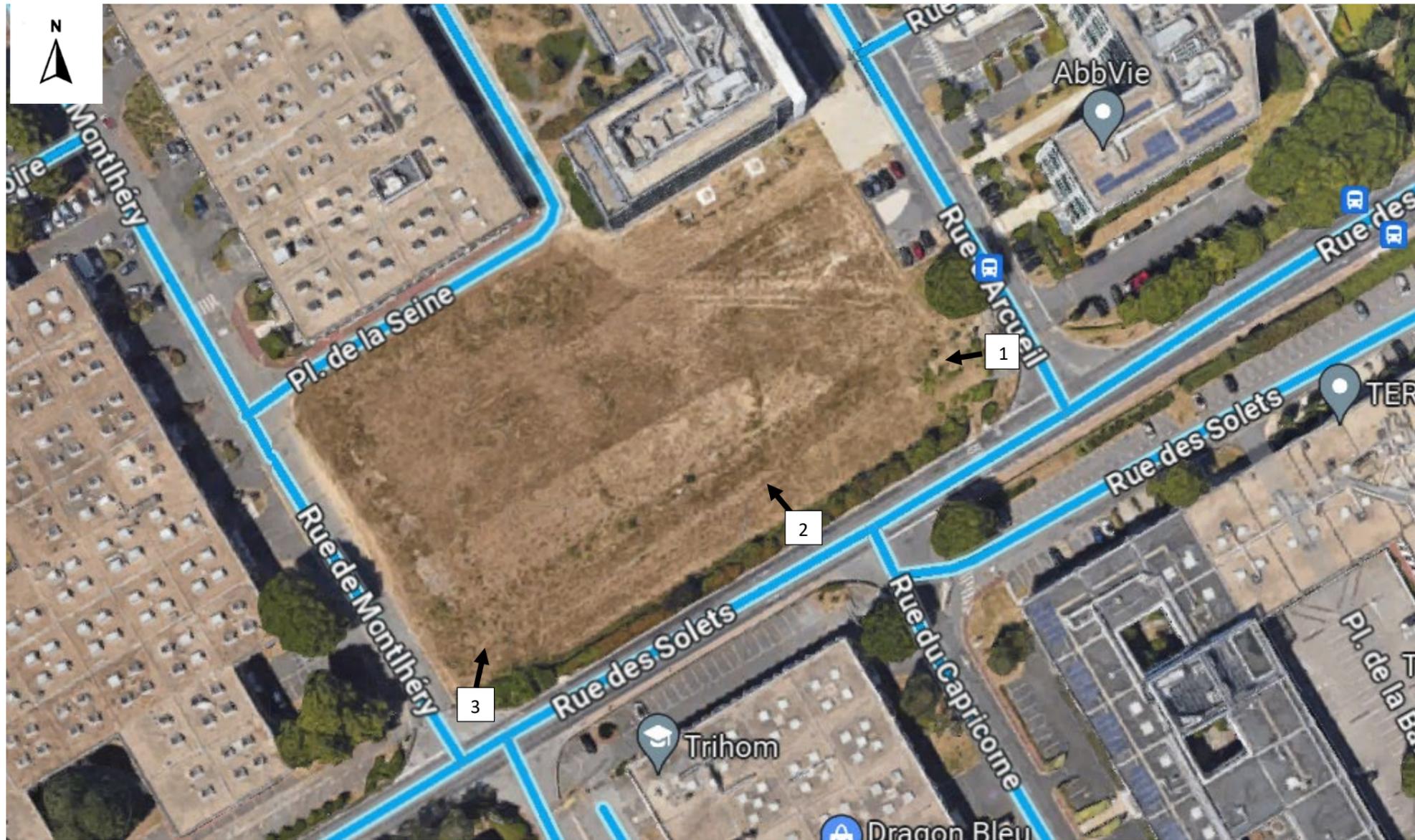
- Création d'une forêt urbaine de type Miyawaki sur les espaces verts longeant les façades Sud et Ouest et qui comprendra les arbres et plantations existantes le long de la rue des Solets
- Sur les balcons des niveaux intermédiaires sont prévus des jardinières plantées d'arbustes sur 70cm de terre

	<ul style="list-style-type: none"> ○ En terrasse sont prévus aussi des espaces verts qui se développeront sur 65cm d'épaisseur de terre ○ Dans l'ensemble sur le bâtiment et dans son environnement direct seront créées environ 7 528m² d'espaces verts. <p>La forêt urbaine méthode Miyawaki est favorable à la biodiversité et lutte contre le réchauffement climatique. En s'implantant le long d'une haie arbustive existante, elle vient renforcer et agrandir cette continuité écologique, les jeunes plants d'arbres sont des essences endémiques à la Région parisienne au sens de l'ARB (Agence Régionale de la Biodiversité), l'ensemble constituera à court terme une lisière boisée étagée, offrant refuge et nourriture à la faune.</p> <p>Une étude géotechnique a été commandé par ICADE, dont le suivi est assuré par le Bureau d'études Structure TERRELL. La construction du bâtiment sera en conformité avec les recommandations de l'étude géotechnique.</p>
<p>7 Auto Evaluation</p>	<p>Le projet sera réalisé sur une friche, dans un secteur déjà urbanisé et n'est pas situé dans une zone de protection.</p> <p>Auparavant dans les années 70 le site accueillait un immeuble d'activité et un parking semi enterré. Depuis, l'ensemble a été démoli, laissant place à la friche. Les incidences potentielles, très limitées, sur l'environnement ont été précisément étudiées dès la conception du projet, pour mettre en œuvre des mesures d'évitement et de réduction adaptées tel qu'énoncé à la rubrique (mesures en 6.5), afin de limiter les nuisances potentielles à l'égard du voisinage.</p> <p>La réalisation d'une étude d'impact n'apparaît pas nécessaire.</p>

Annexe 4 : Zone d'implantation du projet



Zone d'implantation du projet avec prise de vue en mars 2023



- 1 : photo 1 – prise de vue depuis la rue d'Arcueil
- 2 : photo 2 – prise de vue de la rue des Solets
- 3 : photo 3 – prise de vue de la rue Montlhéry

Photo 1 : mars 2023 – prise de vue depuis la rue d’Arcueil



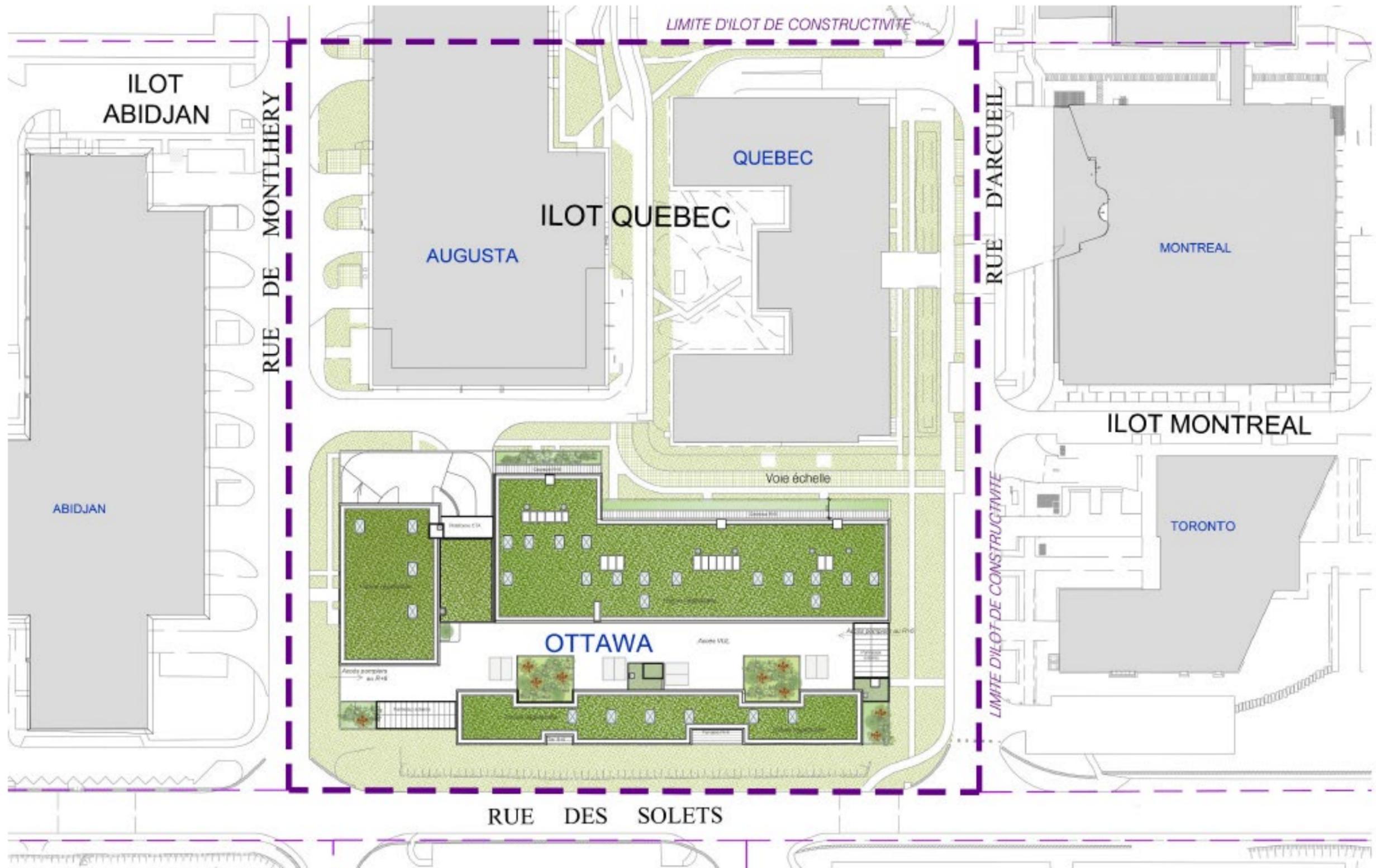
Photo 2 : mars 2023 - prise de vue depuis la rue des Solets



Photo 3 : mars 2023 - prise de vue depuis la rue de Montlhéry



Annexe 5 : Plan projet



Vues du projet :



Annexe 6 : Plan des abords du projet



